**SPÉCIFICATIONS - SECTION 10 22 26 CLOISONS MOBILES**

**Partie 1 – Général**

**1.1 Description**

A. Généralités:

1. Fournir et installer les cloisons mobiles et systèmes de suspension. Fournir la main d'œuvre, les matériaux, l'outillage, l'équipement et les services nécessaires conformément aux exigences des documents contractuels.

**1.2 Travaux connexes par autres**

A. La préparation des ouvertures doit être effectuée par l’entrepreneur général. Toute condition des lieux non conforme aux dessins d’atelier approuvés doit être signalée à l’architecte.

B. Ensemble des structures de soutien, montants, fonds de clouage, caissons de rail, isolant périphérique et barrières acoustiques destinés à répondre aux exigences en matière d’assurance de la qualité.

C. Percement de la structure de soutien conformément aux dessins d’atelier approuvés.

D. Peinture ou finition de tous les matériaux adjacents à la cloison et au système de suspension.

**1.3 Dessins**

A. Soumettre un jeu complet de dessins d’atelier montrant les détails de construction et d’installation avant le début des travaux de fabrication. Les dessins doivent être soumis dans les 60 jours suivant la réception du contrat dûment signé.

**1.4 Assurance de la qualité**

A. L'installation sera effectuée par un installateur certifié par le manufacturier.

B. La préparation des ouvertures sera conforme à la norme ASTM E557.

C. Le CTS (coefficient de transmission sonore) de la cloison aura été déterminé selon les normes ASTM E90-99 et E413-87. Les tests effectués selon une méthode antérieure à ASTM E90-99 ne seront pas permis. Les tests auront été effectués par un laboratoire indépendant accrédité par la NVLAP et qui est toujours en opération afin de valider les rapports de test.

**1.5 Livraison, entreposage et manipulation**

A. Il incombe à l’entrepreneur général de veiller à ce que les cloisons soient convenablement entreposées avant leur installation et à ce qu’elles soient protégées en permanence pendant et après leur installation.

**1.6 Garantie**

A. Les panneaux, sauf les verres, seront couverts pour une période de deux ans et les rails et composantes mécaniques pour une période de cinq ans. Cette garantie s'applique aux défauts de matériaux et de main d'œuvre, excluant l'usage abusif.

**Partie 2 – Produits**

**2.1 Manufacturiers**

A. Manufacturiers: Sujet à la conformité du requis, fournir les produits des manufacturiers suivants:

1. Moderco Inc.

**2.2 Opération**

A. Panneaux de verre individuels à suspension unique Crystal 240 à opération manuelle, supportés par le haut.

B. Scellement initiale (une sélection):

1. Boudin.

2. Jambage mural fixe. (Optionnelle)

C. Fermeture finale (une sélection):

1. Panneau de fermeture télescopique équipé d'un jambage télescopique monté sur mécanisme à crémaillère et étendu à l'aide d'un levier amovible. (Optionnelle)

2. Porte pivotante répondant aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. (Optionnelle)

a. Même construction et finition que les panneaux de la cloison.

b. Quincaillerie standard:

(i). Poignées encastrées et loquet à rouleau.

c. Quincaillerie optionnelle (une sélection):

(i). Barre panique à levier sans serrure.

(ii). Barre panique à levier à serrure.

(iii). Serrure à pêne dormant.

**2.2 Construction du panneau**

A. Panneau de 102mm [4"] d'épaisseur et jusqu'à 1230 mm [48 1/2"] de largeur. Cadrage composé d'extrusions d'alliage d'aluminium 6065-T5 renforcées d'acier et assemblées mécaniquement. La partie la plus mince de l'extrusion fera au moins 2.5 mm [3/32"] d'épaisseur. Tubes de connexion pour chariots soudés à un tube d'acier de 38mm X 38mm X 2.5mm [1 1/2" X 1 1/2" X 3/32"] fixé mécaniquement à l'extrusion du haut. Les faces de panneau doivent être remplaçables sur place. Les composantes mécaniques internes seront cachées par des profilés d'acier peinturés de couleur agencée au cadre d'aluminium.

B. Insonorisation:

1. CTS 54.

C. Faces de panneaux (une sélection):

1. Verre laminé trempé 10mm [3/8"] isolé du cadre du panneau par des extrusions de pvc bi-dureté.

D. Charnières pour porte de passage and porte de niche:

1. Charnières d'acier discrète se fondant à la forme de l'extrusion du cadre du panneau.

E. Moulures verticales:

1. Moulures protectrices qui recouvrent et protègent les quatre bordures de la face du panneau et du recouvrement mural.

F. Poids des panneaux:

1. 66 kg/m2 [13.5 lbs/pi2].

**2.4 Finitions des panneaux**

A. Le fini du verre sera (sélection tel que requis):

1. Clair.

2. Ultra clair à faible teneur en fer. (Optionnelle)

3. À endos peinturé. (Optionnelle)

B. Le cadre du panneau sera (une sélection):

1. Anodisé clair.

2. Peinture poudre. Couleur selon la gamme "RAL Classic". (Optionnelle)

3. Autre peinture poudre. (Un échantillon de couleur devra être fourni à Moderco. L'échantillon de correspondance de couleur de Moderco devra être approuvé par l'architecte avant toute mise en production. (Optionnelle)

**2.5 Joints acoustiques**

A. Joints verticaux:

1. Joints doubles de type languette et rainure d'aluminium et de pvc en chant du panneau.

B. Joints horizontaux (une sélection):

1. Type MM avec joints fixes au haut: Joints du haut et du bas à opération manuelle. Les joints du haut et du bas se déploient et se rétractent simultanément par un demi-tour d'un levier d'activation.

a. MM-1: Dégagement au rail de 25mm [1"]. Dégagement au plancher de 25mm [1"] et débattement opérationnel de 15mm [5/8"].

b. MM-1.5: Dégagement au rail de 25mm [1"]. Dégagement au plancher de 38mm [1 1/2"] et débattement opérationnel de 19mm [3/4"]. (Débattement opérationnel réduit à 12mm [1/2"] si la cloison a une porte de passage simple.)

**2.6 Système de suspension**

A. Rail et chariots:

1. Rail d'aluminium #45-T: Extrusion d'alliage d'aluminium 6063-T6 avec moulures de plafond intégrées, supportée par des paires de tiges filetées de 10 mm [3/8"] de diamètre connectées au support structural avec ou sans les supports de rail optionnels.

a. Chariot #45: Chaque chariot équipé de quatre roues composées d'un roulement à billes de précision recouvert d'un pneu de nylon.

b. Le corps du chariot sera articulé afin que les roues soient en contact constant avec les surfaces de roulement.

c. Chaque panneau supporté par un chariot.

B. Finition du rail:

1. Le rail d'aluminium sera (une sélection):

a. Anodisé clair.

b. Peinture poudre. Couleur selon la gamme "RAL Classic". (Optionnelle)

c. Autre peinture poudre. (Un échantillon de couleur devra être fourni à Moderco. L'échantillon de correspondance de couleur de Moderco devra être approuvé par l'architecte avant toute mise en production. (Optionnelle)

**2.7 Options**

A. Porte de passage simple répondant aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite:

1. Même construction et finition que les panneaux de la cloison.

2. Quincaillerie standard:

a. Poignée encastrée de chaque côté.

b. Loquet à rouleau.

3. Quincaillerie optionnelle (sélection tel que requis):

a. Ferme-porte automatique dissimulé.

b. Barre panique (ferme-porte dissimulé inclus):

(i). À levier sans serrure.

(ii). À levier verrouillable.

c. Enseigne de sortie auto-lumineuse "Homme qui court" à plaque frontale verte. \*

d. Serrure à pêne dormant. \*

*(\* Une enseigne de sortie et une serrure à pêne dormant ne seront pas installées sur une même porte.)*

B. Surfaces de travail (sélection tel que requis):

1. Tableau blanc encastré.

2. Tableau de porcelaine encastré.

3. Tableau d'affichage en liège naturel 6mm [1/4"] encastré.

4. Tableau d'affichage Forbo 6mm [1/4"] encastré.

5. Rail à craie/marqueur pleine largeur encastré.

C. Stores horizontaux à inclinaison électrique alimentés par piles et contrôlés par télécommande.

D. Porte de niche de la série Signature 800 (sélection tel que requis):

1. Porte de niche insonorisée.

2. Porte de niche non-insonorisée.

**Partie** **3 – Exécution**

**3.1 Installation**

A. L'installation du système de suspension ainsi que de la cloison mobile sera effectuée par un installateur formé et certifié par le manufacturier en stricte conformité avec les dessins d'atelier approuvés et les instructions d'installation.

**3.2 Nettoyage**

A. Les surfaces des rails et des panneaux devront être essuyées de toute trace de doigt, graisse et saleté.

B. Les emballages et autres débris d’installation devront être retirés du site d’installation.

**3.3 Formation**

A. L’installateur devra démontrer au représentant du propriétaire l’opération et la maintenance des cloisons.

B. Les leviers d’opération et manuel du propriétaire devront être remis au représentant du propriétaire.